

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 129

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan
Autor: Camfranc, M du
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année || Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS** || 27^{me} année **LE PAYS**

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol
cordonnier, bourgeois de Forrentruy.

1757-1771
1795-1809

(Suite).

1798.

Le 3 janvier, il arrive de Paris un ordre d'arrêter toutes les marchandises venant d'Angleterre, soit étoffes de tout genre, métaux bruts ou travaillés, denrées coloniales etc. Chaque commune du pays avait dû envoyer dix hommes pour entendre la lecture de cet ordre. On fit immédiatement une visite dans tous les magasins. On a pris chez les marchands tout ce qui était en étain d'Angleterre, de même que toutes étoffes, cotonnades, draps, toiles, sucre — en un mot tout ce que l'on a pu découvrir.

Le 7 janvier, tout père de famille a dû indiquer le nom et l'âge de tous les membres de sa famille : le même jour, il a été défendu de sonner l'Angelus.

Le 9 janvier la paix avec l'Empereur d'Allemagne est annoncée dès la veille par le canon. Le matin on a tiré six coups ; le soir les maisons ont été illuminées et il y a eu spectacle et bal public à l'hôtel de Ville.

Le 14 février on a dépendu toutes les portes des entrées de la ville pour ne plus les replacer.

Le 31 mars il a brûlé trois maisons à Bux.

Le 11 avril, il a brûlé une maison à Courgenay ; le même jour, il a brûlé dans la première combe près de Lorette.

Dans le courant de mai il a passé des troupes

par Porrentruy, Altkich, Bâle qui traversaient la Suisse pour aller en Italie : il a fallu en loger presque tous les jours.

Depuis la Révolution, les trois quarts des hommes, grands et petits, fument le tabac sans se gêner dans les rues : C'est la grande mode en honneur.... et la quatrième partie fume sans tabac. Voilà comme tout fume.

Le 20 juin, les gendarmes ont été dans tous les villages de ce pays pour faire enlever les croix qui étaient restées dans les sinages. Il y a quatre ou cinq ans qu'on les avait presque toutes abattues, sous peine d'une forte amende, si elles n'étaient pas renversées dans les vingt quatre heures.

Voilà comme ils entendent perfectionner la religion chrétienne.

Le 6 juillet deux boeufs appartenant à un nommé Pelée, ont été tués par la foudre sur le ban de Courtedoux.

Depuis l'année 1797 il y a au Collège une école qu'on appelle l'*Ecole centrale*. C'est là qu'on apprend aux jeunes gens de l'âge de 9 à 14 ans, toutes sortes de branches, savoir la géographie, la musique, la peinture etc. et dans la classe des plus petits enfants qui se tient à la cure, on leur apprend les *Droits de l'homme* : il est défendu de leur enseigner à faire le signe de la croix, ni aucune pratique chrétienne.

Le 19 juillet, on a publié qu'il y aurait deux marchés par décade, le 5^{me} et le 9^{me} jour ; si un de ces jours tombe sur un dimanche, le marché se tiendra le dimanche. Le premier marché a eu lieu le 27 juillet 1798, un vendredi. On a en même temps publié qu'il y aurait huit foires par année, de manière que chaque foire aura lieu de six semaines en six semaines. La première a eu lieu le 29 juillet 1798.

La mode en 1798. Les femmes portent le

mantelet, et la chemise ne monte qu'à trois doigts de l'épaule ; le bras est nu, le même mantelet est découpé par devant jusqu'au dessous de la poitrine, de telle sorte que le sein de la femme est tout à fait libre, sauf un peu de chemise et un mouchoir fin qu'elle voile. Les femmes portent des pendants d'oreilles qui tombent jusque sur les épaules, et les cheveux flottants.

Le 20 juillet on a posé les barrières dans le pays pour la perception des péages. A chaque trois lieues, celui qui conduit du vin ou toute autre marchandise devra payer trois sols par cheval.

On a commencé à moissonner le 23 juillet.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, on a arraché les choux, les haricots, coupé et cassé les arbres et espaliers de la veuve Verneur.

Le 5 août, dès les trois heures du matin, on a fait des recherches dans toute la France, pour découvrir des prêtres et des émigrés, afin de les guillotiner.

La sœur Pallain ursuline, est décédée le 12 août.

La moisson de cette année est assez abondante ; mais les souris ravagent les orges, les avoines, et les pommes de terre : les campagnes sont pleines de vermis blancs.

Il y a bien des gens qui ne récoltent pas autant de pommes de terre qu'ils en ont planté, les prés sont ravagés par les vers blancs.

Le 4 septembre le curé jureur de Florimont vient de se marier avec une fille luthérienne, femme de mauvaise vie, qui cohabitait déjà avec un autre homme.

Le 26 septembre, il passe 16 mille soldats par Porrentruy pour se rendre en Suisse, afin de remplacer ceux qui sont déjà tués (1).

(1) C'était immédiatement après la lutte héroïque du petit peuple du Nidwald contre les envahisseurs de l'armée de Schauenbourg.

Toujours en s'appuyant péniblement sur ses béquilles, Yvan s'approcha du riche bahut, fit tourner la clef, et vint placer l'écrin sur le lit de la malade. Marie-Alice l'ouvrit : les diamants d'un collier jetèrent leurs feux sous un rayon de soleil. Ce bijou de haute valeur avait été remis à la cantatrice après une série de triomphes dans la riche Amérique. Il lui redisait les applaudissements d'une foule, dont l'enthousiasme allait au délire quand sa voix, comme l'alousette, s'élevait jusqu'aux cieux.

Yvan, dit-elle, je vais écrire un mot à mon orfèvre, et il remplacera ces étoiles par du strass. Puis avec un rire ironique.

— La Boccellini portera du strass ! qui l'aurait dit ?

Le jour même, les diamants rares étaient enlevés de leur monture ; et, à leur place, le joaillier enchaissa de vulgaires pierres fausses : une forte somme fut remise à Marie-Alice. Yvan tenait à la porter lui-même à son père.

La voiture de Marie-Alice s'était arrêté de-

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 27

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Dans un éclair, Marie-Alice eut l'intuition de la lutte morale qui faisait battre tumultueusement le cœur d'Yvan, et d'une voix plus douce, adoucissant aussi l'éclair de ses yeux :

— Yvan, écris à l'homme qui a voulu ma mort que je ne lui pardonnerai jamais, mais que, cependant, je ne le dénoncerai pas puisqu'il est ton père. Le secret de ma blessure restera entre nous et le médecin. Ah ! mon pauvre Yvan, toute idée de vengeance tombe à la pensée que le nom que tu portes serait déshonoré. C'était un noble nom, avant ton père.

Et après un silence, où l'on sentait qu'une vive émotion troubloit son âme :

— Je ferai encore plus pour relever le nom des Ruloff. Encore une fois, je solderai les dettes. Tant que j'aurai un souffle de voix, il me servira pour combler le gouffre creusé par ce joueur. Mais, fais lui bien comprendre que c'est pour toi seul que je chanterai. Je ne me fais pas d'illusion, sitôt le portefeuille regarni, cet homme reprendra sa vie de plaisir. Oh ! le lâche et le perfide !

Cela fut dit avec un dégoût si profond, qu'elle sentit son cœur se soulever.

Elle ajouta :

— De l'argent... Je n'en ai guère... il a trop dépensé... trop souvent il a fait le vide dans mes tiroirs... il savait si bien comme je l'aime, et il en abusait.

Elle indiqua une petite cassette à son fils, où se trouvait une clef ouvrant un meuble d'ébène incrusté d'ivoire, où elle enfermait ses bijoux.

En 1798, Béchaux le vieux, a fait bâti une tuilerie au Martinet du Voyeboef; en même temps, Brieller de la Rochette en a fait bâti une à la tannerie qu'il a achetée de Rougemont.

Le 8 et le 9 novembre 1798, il a fait un vent si fort qu'il a renversé plusieurs cheminées dans notre ville, et encore plus dans les villages, ainsi qu'à Belfort. Il a tonné du côté de Besançon et fait un orage extraordinaire, il y a eu un tremblement de terre.

Comme la guerre recommence de plus belle, il faut que la commune de Porentruy fournit une seconde réquisition des jeunes gens pour l'armée. La première levée comprend les jeunes gens de 20 à 21 ; la 2^{me}, ceux de 21 ans révolus à 22 ; la 3^{me}, ceux de 22 à 23 ; la 4^{me} de 23 à 24 et la 5^{me} de 24 à 25. La première levée de 20 à 21 ans est partie du Mont-Terrible pour Strasbourg le 13 novembre.

La sœur Daucourt supérieure des Annociades au monastère de Porentruy avant la Révolution, est morte de l'autre côté du Rhin en novembre 1798 (').

L'abbé Meunier bourgeois de Porretruy, a été arrêté par les gendarmes à la Reuchenette, et conduit dans cette ville pour être incarcéré aux Annociades le 30 novembre ; le lendemain, il a été conduit par les gendarmes à Besançon (").

Voilà comme on traite les prêtres à présent.

1799

Froté de Miécourt, sellier, s'est noyé dans un puits à Bure le 30 mars.

Il passe des blessés et des estropiés provenant de la guerre faite en Suisse dans le courant d'avril et de mai 1799. Il en doit passer 10,000 par Porretruy, et encore davantage par Huningue. Tous les deux jours il passe dix à douze voitures qui sont dirigées le lendemain sur Belfort, et ensuite dans l'intérieur de la France.

Dans le courant de ces deux mois d'avril et de mai, les garçons du pays compris dans la région doivent se rendre à l'armée.

Nous sommes de garde tous les dix jours, sans les autres tribulations qui nous afflagent à chaque instant.

Il arrive continuellement des blessés jusqu'à deux ou trois cents par jour, on les dirige sur Belfort. Notre ville et les villages sont remplis de soldats.

(*) La Mère Marie Séraphine Daucourt, Prieure, se réfugia lors de l'expulsion des Religieuses, avec dix de ses Sœurs à Altishofen (Lucerne) où la famille Pfiffer leur donna une généreuse hospitalité. Lors de l'invasion de la Suisse par les Français, les Annociades se réfugièrent à Eicken près de Seckigen.

(**) L'abbé Munier était curé à Blauen lors de la réunion de la république rauracienne à la France. Il tenta à plusieurs reprises d'organiser dans le Lautonnais un mouvement populaire contre les Français.

vant le misérable hôtel, où le comte de Ruloff trainait sa misère. Sur les dalles d'un long couloir retentit un instant le choc des bâquilles de l'infirme ; puis, il entra dans le plus modeste des réduits. Il demeura navré devant le spectacle qui s'offrait à lui. Boleslas dormait, vautré sur un canapé. L'absinthe envahissait son cerveau. A force de boire, il obtenait des journées d'anéantissement, dont il ne sortait qu'à demi-éveillé, avec une intelligence stupéfiée, une perception émoussée et des mains tremblantes, incapables de rien faire, même de tenir des cartes.

Yvan s'approcha du dormeur, et dut l'appeler à trois reprises.

Le comte de Ruloff, réveillé en sursaut ouvrit les yeux :

-- Qui est là ? Qui m'appelle ?

Il secouait la tête comme pour dire qu'il ne voulait pas rentrer dans la vie, qu'il désirait encore dormir ; du lourd sommeil sans rêves.

(La suite prochainement.)

Le 19 juin 1799, la ville de St Claude a été entièrement brûlée par le feu du ciel à deux heures après midi, cinq heures après que les habitants eurent brûlé les reliques de St Claude et jeté ses cendres au vent. Il n'est resté debout que l'église paroissiale et un hôpital. Rien n'a pu être sauvé ; plus de 300 personnes ont péri.

Le 12 septembre le vieux Jobin Joseph cordonnier surnommé *Alerte*, bon patriote est mort à l'hôpital.

Seconde réquisition. Tous les garçons de l'âge de 20 à 25 ans doivent venir à Porrentruy pour se faire enrégistrer : on les appelle conscrits. Ils sont renfermés au château, ou logés en ville chez les bourgeois ; ceux qui se sauvent exposent leurs parents à recevoir chacun trois ou quatre soldats à nourrir et à loger, avec 20 sols par jour de frais. Cela fait un épisode qui fait trembler.

Tout est bien cher : le penal de pommes coûte jusqu'à trois livres.

Le 31 décembre 1799 il nous est arrivé 12,000 cavaliers pour prendre leurs quartiers d'hiver dans la ville et dans les villages, pour manger le fourrage des pauvres gens : il y en a dans toute la Montagne.

(La fin au prochain numéro).

Le mariage de Chrétien

par
JEAN BARANCY

1

Chrétien était seul dans la salle-basse où, en revenant de la ville, il s'était installé pour se reposer à l'ombre. Son père, maître Hélier, travaillait aux champs, et le jeune homme encore las de sa longue course, déplia pour le lire, un journal qu'il avait apporté.

Cependant il n'en parcourut que quelques lignes et, préoccupé, avec une ride soudain creusée entre ses sourcils, jeta le journal sur la table à portée de sa main et se mit à réfléchir.

Son père voulait le marier et, depuis quelques jours, insistait de façon importante. Le marier ? Je vous demande un peu ! Chrétien aimait trop sa liberté, pour accepter une chaîne ! Mais le vieux tenait à son idée, y revenait sans cesse et, sur tous les tons, lui vantait la fille d'un de ses riches voisins.

Quel ennui ! et que faire pour se soustraire à ce mariage ? Allait-il donc être obligé de quitter le pays ? Mais le pourrait-il seulement ? S'il aimait trop sa liberté pour n'avoir pas encore, malgré ses trente-deux ans, songé à l'aliénor, il aimait trop aussi sa vieille ferme pour s'en éloigner.

Et Chrétien réfléchissait en écoutant les cigales chanter.

Mais ce n'était pas celles d'aujourd'hui qu'il entendait. Non, c'était celles d'autrefois... d'il y avait longtemps, celles qui chantaient pour les moissonneurs, un jour bien lointain puisqu'il datait de dix ans.

Il ferma les yeux et, appuyant la tête sur le dossier de son fauteuil, il vécut en quelques minutes par la pensée toutes les heures de sa première journée au logis paternel, lors de son retour du régiment.

Le soleil brillait comme aujourd'hui dans un ciel sans nuage et, depuis l'aube, il secondait les serviteurs aux champs entassant sur le chariot trainé par des bœufs les gerbes de blé superbes et lourdes, tandis que, derrière eux, une fillette marchait lentement, à petits pas, se baissant puis se relevant, et recommençant encore avec un sourire aux lèvres.

Pendant quelques instants il avait cherché,

mais sans y parvenir, à reconnaître cette fillette qui était gentille, sans chapeau sur ses cheveux bruns embroussaillés, avec des yeux clairs, dans son visage hâlé. Elle glanait et, sans honte, retroussant pour y mettre les épis perdus, son mauvais cotillon sur ses jambes nues, montrait ses mollets mordus par le soleil.

— Quelle est cette petite ? demanda-t-il en la désignant, à celui qui travaillait près de lui.

— C'est Jacqueline Toussaint, répondit celui à qui il s'adressait, une qui n'a point de famille et que l'hospice a confiée à une vieille femme du village. Si cela vous ennuie qu'elle glane, je la renverrai.

— Es-tu fou ? répliqua Chrétien ; je lui donnerai une gerbe tout à l'heure.

Puis, sans accorder plus d'attention à la glaneuse, il recommença à charger le chariot et, quand il eut empilé beaucoup de gerbes, il monta dessus afin de pouvoir en ajouter d'autres encore qu'on lui ferait passer, mais à peine était-il perché là-haut, que par suite d'un mouvement trop brusque pour attraper la fourche qu'on lui tendait, il glissa et tomba aux pieds du domestique effaré à qui sa chute fit pousser un cri.

Mais déjà Chrétien s'était relevé.

— Eh ! eh ! dit-il en riant, je suis descendu trop vite !

Mais, bien qu'il s'efforçât de rire pour dissimuler l'humiliation de sa dégringolade devant Jacqueline et que par dépit, il voulut immédiatement continuer sa besogne en remontant sur le chariot, cela lui fut impossible avec la douleur qu'il ressentit soudain au pied, une douleur si vive, si aiguë même, qu'il ne songea plus qu'à rentrer au logis.

— Achève seul, dit-il au domestique : je me suis fait mal et il vaut mieux que je m'en retourne.

— Sans aide ? répliqua le paysan ; mais vous avez peine à marcher.

— Oui j'ai peine, reprit-il, mais il le faut pourtant car tu ne peux laisser le travail inachevé et...

— Si vous vouliez, monsieur, interrompit une petite voix douce, la voix de Jacqueline qui était accourue en le voyant tomber, si vous vouliez, vous pourriez vous appuyer sur moi...

— Tu as raison, fit-il. Approche-toi. Es-tu sûre que je ne te fatiguerai pas ? continua-t-il en s'appuyant sur son épaule.

— Oh ! oui, bien sûr, répondit-elle bravement. Je serai votre bâton, ajouta-t-elle en souriant.

Le vieux père Hélier qui d'adord en les apercevant tous deux ainsi, la petite si rose, son fils si pâle, avait été profondément troublé, s'était mis à rire lorsque Chrétien lui avait répété ce mot.

Il y avait dix ans de cela, dix ans tout juste, et Chrétien qui ferma un instant les yeux, revit encore distinctement sous les paupières closes, le minois intelligent de sa petite glaneuse, ses jolis yeux clairs sous la toison embroussaillée de ses cheveux noirs, et son air malicieux en disant : je suis votre bâton !

Et de fait, s'étant foulé le pied en tombant, il n'avait pu, pendant bien des jours, se servir d'aucune canne pour marcher. Il lui fallait Jacqueline. Aucun soutien ne remplaçait pour lui les épaules de l'enfant sur qui il s'appuyait si commodément et qui, en même temps, le distraisait par son babil. En sorte que maître Hélier l'avait gardée à la ferme.

Lorsque Chrétien fut guéri, il voulut naturellement rendre la petite à qui de droit. A quoi bon une bâtonne dont on n'a plus besoin ? Mais les bâtonnes en chair et en os ne ressemblent pas à celles que l'on taille dans une branche d'ormeau ou de hêtre. On ne peut pas les mettre au rebut aussi facilement et Chrétien en fit